



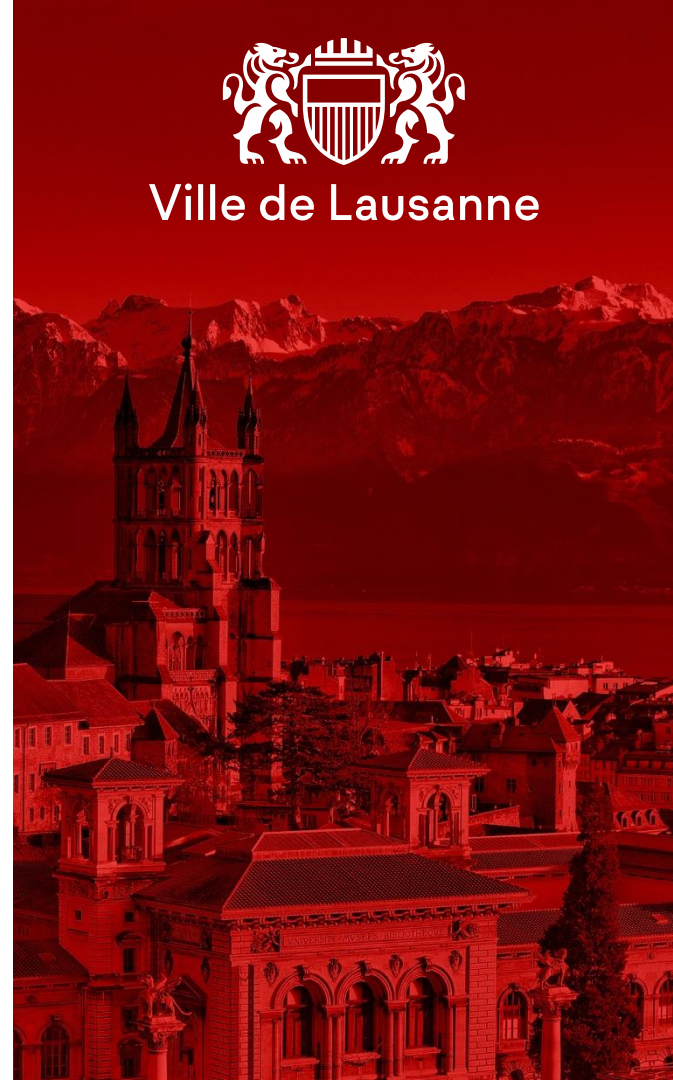
Ville de Lausanne

Politique du stationnement, un levier pour les Villes

Agir sur le stationnement pour changer les
pratiques de mobilité et repenser les espaces
publics

11.11.2022

Patrick Etournaud – Chef de service



0

En introduction

Quelques chiffres sur le stationnement à Lausanne

Au 31 décembre 2021, sur le territoire urbain de Lausanne (hors zones foraines): **96'410 places**

67'600 places privées

28'610 places à usage public, dont:

10'650 places zones bleues

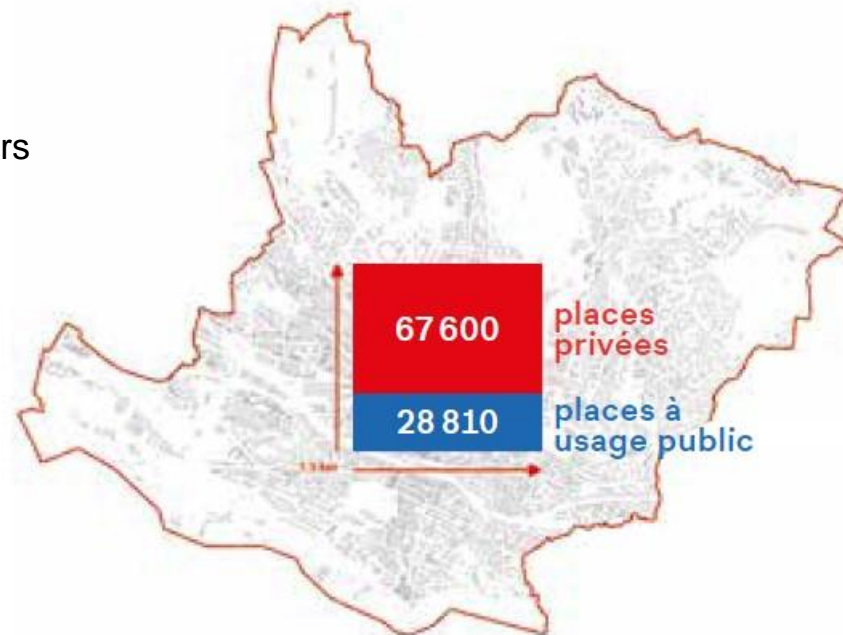
800 places zone blanches

3'730 places payantes sur voirie

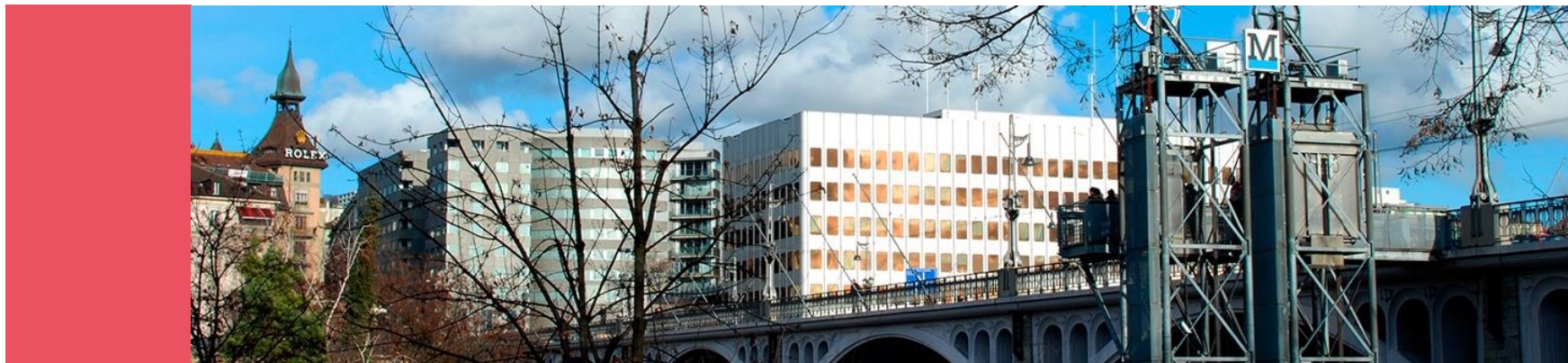
2'410 places en parkings P+R

2'620 places parkings longue durée

8'400 places à usage public dans des parkings privés



La surface totale du stationnement à Lausanne est égale à 338 terrains de foot, dont 101 pour le stationnement public.



1

Le Plan Climat comme cadre

Le volet mobilité du Plan Climat de la Ville de Lausanne

Le domaine des transports et de la mobilité génère 3,2 tonnes de CO₂ équivalent par habitant·e·s

La Municipalité vise une élimination d'ici 2030 des émissions directes de la mobilité

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de:

- éliminer la circulation de véhicules thermiques (essence, diesel, gaz naturel et hybrides);
- inciter un report modal en faveur des modes plus respectueux du climat (mobilité active et transports publics);
- réduire le taux de motorisation et les distances moyennes parcourues par les Lausannois·e·s

D'autres objectifs à citer:

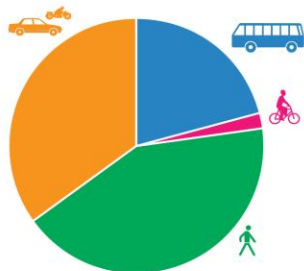
- éliminer la circulation en transit à travers le centre-ville;
- concept de ville au quart d'heure;
- rendre les espaces publics plus conviviaux;
- améliorer la qualité de vie dans les villes;
- faire payer le juste prix de la privatisation du domaine public qu'est le stationnement.



Parts modales des lausannois·e·s

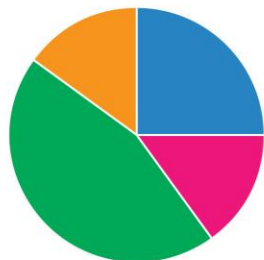
(en pourcentages de déplacements)

2015



21% 2%
42% 35%

2030

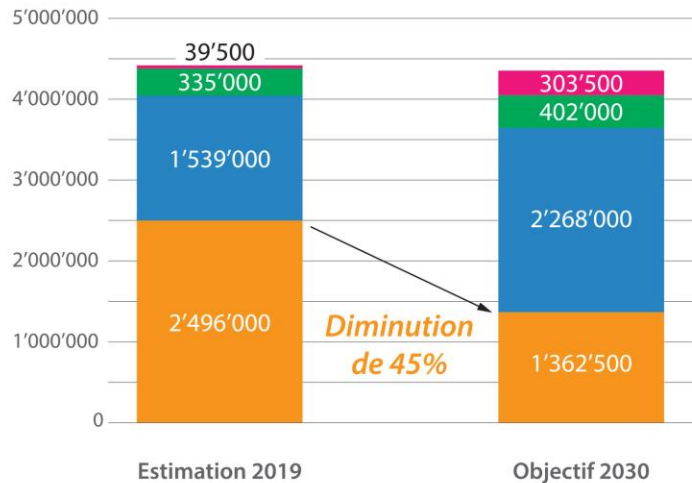


25% 15%
45% 15%

 Transport en commun
 Autres véhicules motorisés

 Vélo
 Piéton

Distances parcourues (km) par les lausannois·e·s



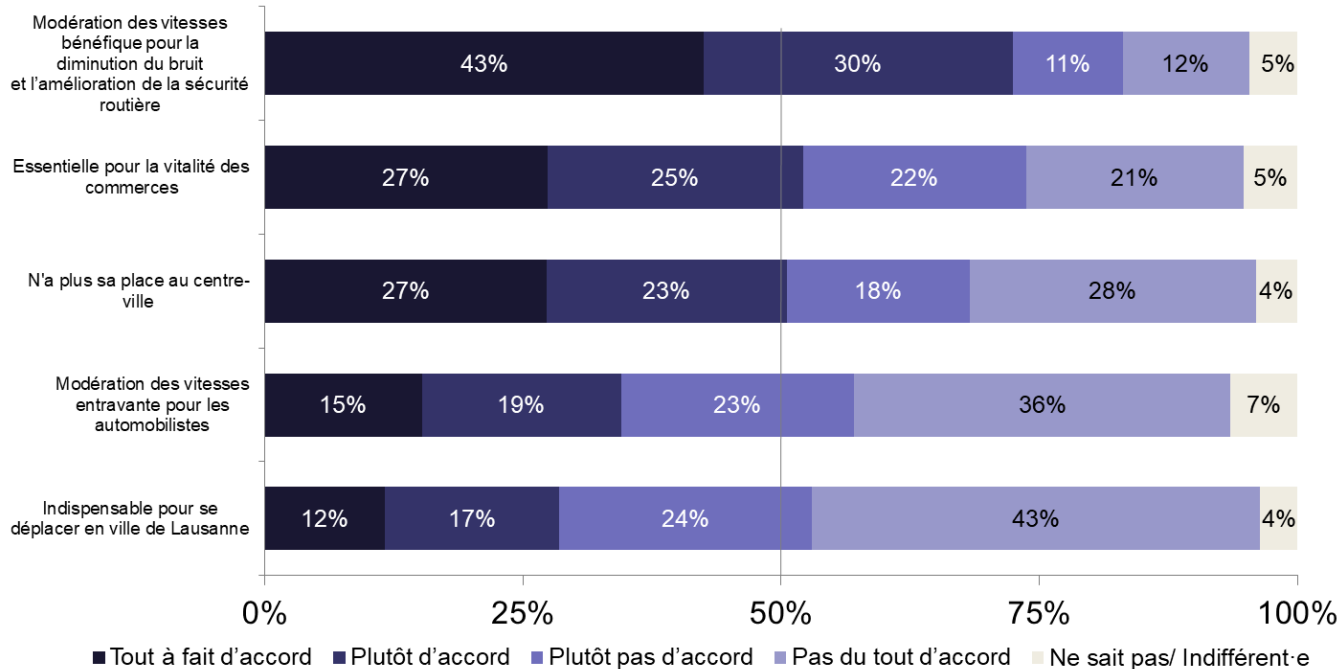


2

Aspirations de la population



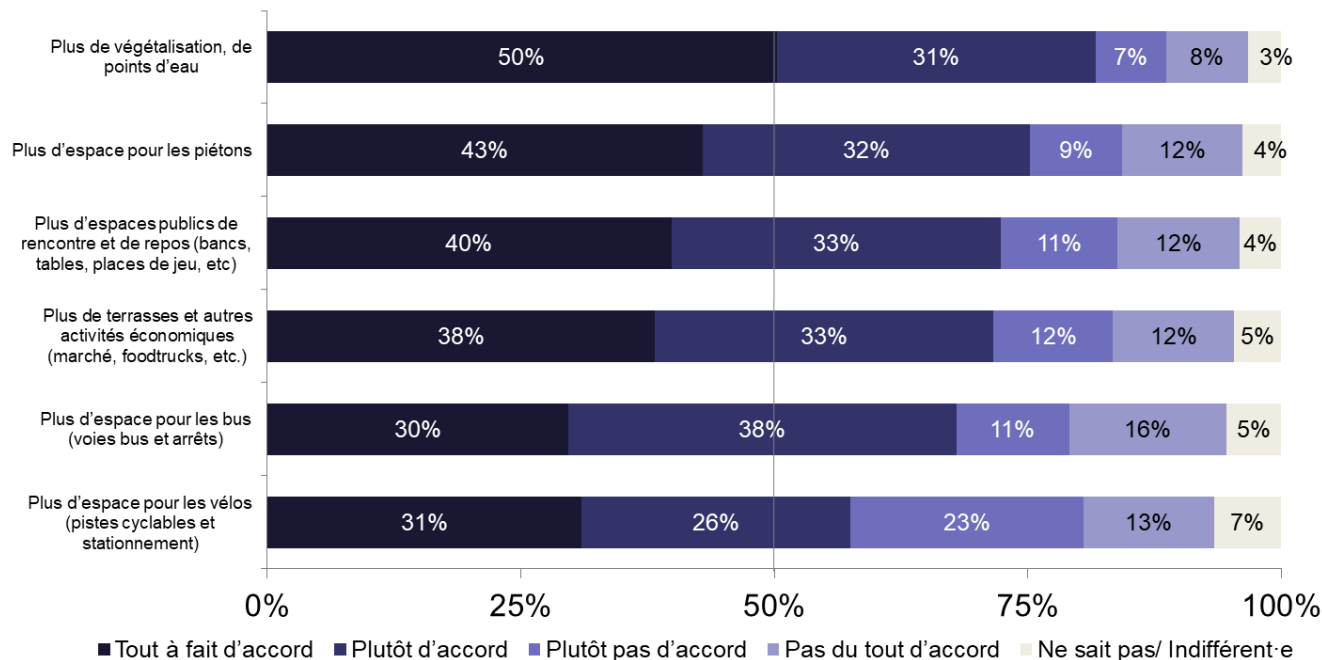
Opinions des résidents lausannois concernant la place de la voiture en ville



Les Lausannois-e-s n'ont plus de doutes sur les effets bénéfiques des modérations de vitesses (**73%**) et une importante majorité (**67%**) estime que la voiture n'est plus indispensable pour se déplacer en Ville.

La moitié des résident-e-s estime que la voiture n'as plus sa place au centre-ville.

Opinions des résidents lausannois quant aux possibilités de réallocation des espaces utilisés par la voiture



Une majorité des Lausannois-e-s sont d'accord avec l'idée de réallouer une partie de l'espace occupé par la voiture à d'autres fonctions (entre 57% et 81%, selon les propositions), majoritairement au profit d'une végétalisation de l'espace public et d'aménagements en faveur des mobilités actives.



3

Requalifier l'espace libéré

LAUSANNE

Lausanne — Espace public & Vie publique 2020

Une petite ville
avec les qualités
d'une grande

3

Redonner à la rue son rôle d'espace public



Hiérarchiser le réseau de rues en fonction de leur vocation

Créer des zones-refuge le long des lieux fortement fréquentés

Activer les frontages et les bords de trottoir

Etoffer les trottoirs, les élargir pour donner de la place à la nature en ville et au mobilier urbain

Porter une stratégie d'aménagement inclusive intégrant les préceptes de l'accessibilité universelle

Le diagnostic des espaces publics, réalisé par le bureau Gehl, avait mis en exergue les fortes potentialités de l'espace public à activer en Ville de Lausanne



Le passage des Echelettes
avant la requalification



Le passage des Echelettes après la requalification



L'implication de la population dans les différentes phases du projet de requalification augmente l'adhésion de celle-ci au projet, même s'il comporte des réductions ou des limitations du stationnement



La rue du Clos-de-Bulle
avant la requalification



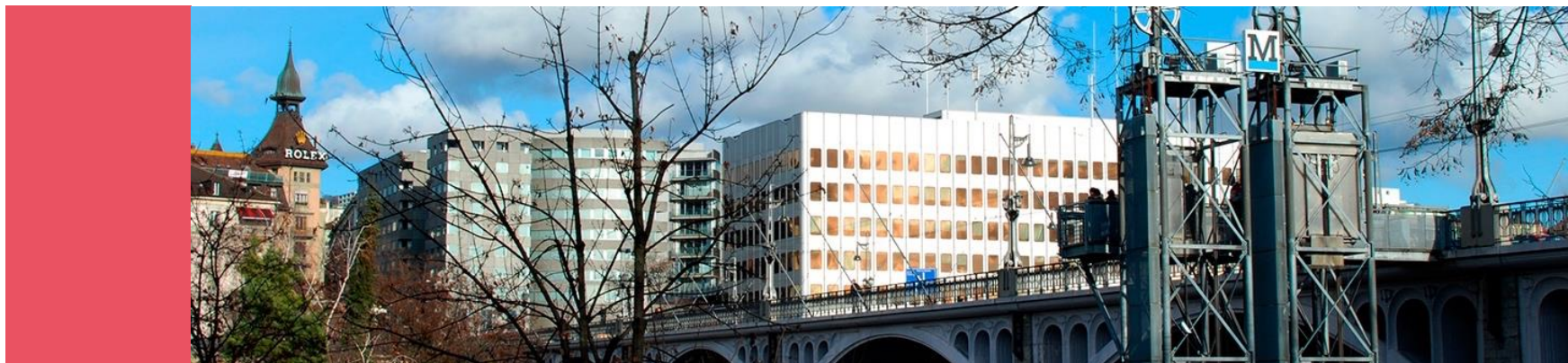
La rue du Clos-de-Bulle
après la requalification



La rue Pré-du-Marché
avant la requalification



La rue Pré-du-Marché
après la requalification



4

Reprise des parkings

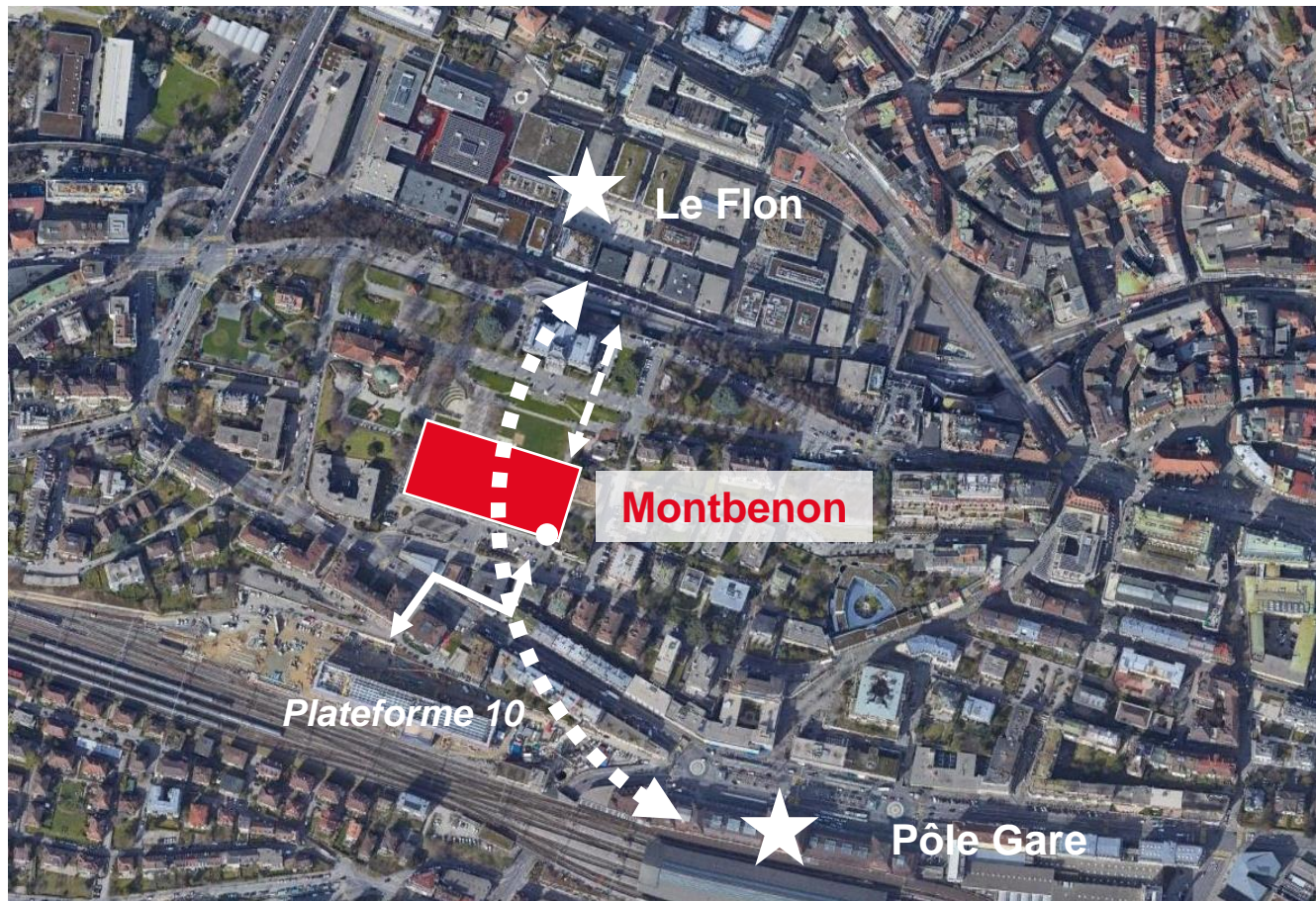
Dix parkings en droit distinct et permanent de superficie (DDP)

Politique de la Ville favorable au principe de la reprise de ces parking à l'échéance du DDP

La première infrastructure concernée est celle du parking de Montbenon, construit en 1961 et ayant une capacité de 933 places, dont le DDP arrive à échéance en 2026

Sa reprise permettra à la Ville d'augmenter sa maîtrise sur l'offre en places de stationnement au centre-ville. Actuellement, seulement le 12% de cette offre est contrôlée par la Ville.





Le parking est idéalement situé entre les pôles d'attractions du centre-ville et l'interface multimodale de la gare

Saisir l'opportunité de développer les liaisons de mobilité active existantes et de développer des nouvelles

Légende

- Ascenseur prévu au PdCom
- ↔ Liaison P10
- ⋯ Tunnel

Opportunités offertes

- **Court terme** : facilite la politique de requalification et de revalorisation des espaces publics au centre-ville -> privilégier le stationnement en ouvrage plutôt que sur le domaine public
- **Moyen terme** : facilite l'application du Plan Climat
 - Opportunité pour offrir un espace de recharge de véhicules électriques aux habitant·e·s du centre-ville qui ne disposent pas de stationnement privatisé
 - Espace de stationnement pour la mobilité partagée
 - Appuie la politique volontariste de réduction du taux de motorisation
- **Long-terme**: stockage de véhicules autonomes et/ou réaffectation à d'autres usages?
- **Mais encore**: opportunités à activer au niveau de la logistique urbaine (hub pour les livraisons de dernier kilomètre)



5

En conclusion

D'importantes évolutions dans les pratiques de mobilité doivent avoir lieu pour que les objectifs du Plan Climat puissent être atteints. Le stationnement reste un des plus importants leviers à disposition de la Ville.

Toutefois, la réduction du nombre de places de stationnement doit être justifiée, par exemple afin de répondre à un besoin exprimé par la population ou pour saisir une opportunité qui permet d'améliorer la qualité de vie.

La population de Lausanne accepte que des espaces de stationnement soient converties à d'autres usages, avec une revalorisation à la clef de l'espace public: plus de végétalisation, plus d'espace pour la mobilité active et plus de convivialité

L'implication de la population et d'autres acteurs augmente le soutien aux projets de requalifications

Récupérer la contrôle sur les parkings en ouvrage permet à la Ville d'améliorer sa maîtrise sur le stationnement en Ville.

Cela permet à la Ville de disposer librement d'alternatives au stationnement en voirie et de saisir des nouvelles opportunités, y compris pour anticiper des évolutions futures.